
NORME INTERNATIONALE



1764

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

**Revêtements de sol textiles fabriqués à la machine —
Détermination de la masse totale par unité d'aire**

Machine-made textile floor coverings — Determination of mass per unit area

Première édition — 1975-09-15

CDU 677.017.273-488 : 645.12

Réf. n° : ISO 1764-1975 (F)

Descripteurs : textile, revêtement de sol, revêtement en textile, essai, masse, mesurage, masse surfacique.

Prix basé sur 2 pages

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration de Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

Avant 1972, les résultats des travaux des Comités Techniques étaient publiés comme Recommandations ISO; maintenant, ces documents sont en cours de transformation en Normes Internationales. Compte tenu de cette procédure, le Comité Technique ISO/TC 38 a examiné la Recommandation ISO/R 1764 et est d'avis qu'elle peut, du point de vue technique, être transformée en Norme Internationale. La présente Norme Internationale remplace donc la Recommandation ISO/R 1764-1970 à laquelle elle est techniquement identique.

La Recommandation ISO/R 1764 avait été approuvée par les Comités Membres des pays suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	Grèce	Pologne
Allemagne	Hongrie	Portugal
Australie	Inde	Roumanie
Autriche	Iran	Royaume-Uni
Belgique	Israël	Suède
Brésil	Italie	Suisse
Canada	Japon	Turquie
Danemark	Norvège	U.R.S.S.
Égypte, Rép. arabe d'	Nouvelle-Zélande	U.S.A.
Espagne	Pays-Bas	
France	Pérou	

Aucun Comité Membre n'avait désapprouvé la Recommandation.

Aucun Comité Membre n'a désapprouvé la transformation de la Recommandation ISO/R 1764 en Norme Internationale.

Revêtements de sol textiles fabriqués à la machine — Détermination de la masse totale par unité d'aire

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme Internationale spécifie une méthode de détermination de la masse totale par unité d'aire, applicable à tous les revêtements de sol textiles fabriqués à la machine.

2 RÉFÉRENCES

ISO 139, *Textiles — Atmosphères normales de conditionnement et d'essai.*

ISO 1957, *Revêtements de sol textiles fabriqués à la machine — Échantillonnage et prélèvement des éprouvettes en vue des essais physiques.*

3 PRINCIPE

Mesurage de la masse totale d'une portion du revêtement de sol textile d'aire connue.

4 APPAREILLAGE

4.1 **Ciseaux** et **règle** graduée en millimètres, et/ou **couteau**, circulaire ou non, d'aire connue (*A*) d'au moins 10 000 mm².

4.2 **Balance**, précise à 0,001 g.

5 ATMOSPHÈRE DE CONDITIONNEMENT ET D'ESSAI

Les éprouvettes doivent être conditionnées et les essais conduits dans l'une des atmosphères normales de conditionnement et d'essai des textiles spécifiées dans l'ISO 139.

6 ÉPROUVETTES

6.1 Prélèvement

Prélever les éprouvettes selon les directives de l'ISO 1957.

6.2 Nombre et aire

6.2.1 *Revêtements de sol textiles sans velours*

Prélever au moins trois éprouvettes, à l'aide du couteau décrit en 4.1.

6.2.2 *Revêtements de sol textiles à velours*

Prélever au moins trois éprouvettes ayant une aire d'au moins 10 000 mm², à l'aide de ciseaux ou du couteau décrit en 4.1, en ayant soin d'effectuer la coupe autant que possible entre deux rangées de touffes (ou de boucles) parallèles et perpendiculaires au sens de fabrication.

NOTE — Pour les revêtements de sol textiles à velours, un soin particulier devrait être apporté dans toutes les opérations de coupe, afin d'éviter de perdre du velours par les extrémités de l'éprouvette et d'éviter également d'inclure du velours supplémentaire provenant de surfaces situées hors de l'éprouvette.

6.3 Préparation

Conditionner les éprouvettes dans l'atmosphère normale appropriée de conditionnement des textiles jusqu'à équilibre dans cette atmosphère ou, en variante, les faire séjourner dans cette atmosphère pendant 24 h.

7 MODE OPÉRATOIRE

7.1 Déterminer la masse *m*, en grammes, de chaque éprouvette, à 0,01 g près.

7.2 Sur l'envers de chaque éprouvette rectangulaire découpée à l'aide de ciseaux, mesurer la longueur et la largeur, au millimètre près, chacune en quatre endroits différents.

8 EXPRESSION DES RÉSULTATS

8.1 Pour chaque éprouvette rectangulaire découpée à l'aide de ciseaux, calculer la longueur et la largeur moyennes en millimètres, puis multiplier celles-ci entre elles pour obtenir l'aire en millimètres carrés (*A*).

8.2 Pour chaque éprouvette, calculer la masse par unité d'aire, en grammes par mètre carré, en utilisant la formule

$$10^6 \times \frac{m}{A}$$

8.3 Calculer la masse moyenne par unité d'aire en fonction des valeurs ainsi obtenues.